

SECTION VII

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS

Selon nous, la question des prix des machines agricoles ne peut se séparer du problème fondamental que constitue l'étau coût-prix en agriculture. Le prix des machines agricoles est actuellement un problème urgent pour les agriculteurs canadiens, à cause du rapport qui est de plus en plus défavorable entre le prix des machines et le prix des produits agricoles. Par exemple, selon l'indice des prix des machines agricoles du BFS, un agriculteur de la Saskatchewan paye maintenant ses machines trois fois plus cher qu'en 1945. Si les prix des produits agricoles avaient suivi la marche ascendante des prix des autres produits de l'économie canadienne, l'augmentation du prix de revient agricole, en particulier le prix des machines agricoles, ne constituerait pas un fardeau aussi lourd.

En dépit de l'augmentation très rapide de la productivité de tous les secteurs de l'économie canadienne au cours de la période d'après-guerre, le revenu agricole a été inférieur à celui du reste du pays. Cela provient de ce que les agriculteurs exercent très peu d'influence sur le prix de vente de leurs produits, contrairement au grand nombre d'industries qui sont dominées par quelques puissantes sociétés et qui sont en mesure de maintenir les prix au plus haut niveau. Ainsi, même si une réduction du prix des machines agricoles comportait des avantages importants, tous ces avantages ne seront pas obtenus à moins que, grâce au gouvernement fédéral, des modifications fondamentales de la ligne de conduite concernant la mise sur le marché et la fixation des prix ne permettent à l'agriculture de recevoir une juste part du revenu national.

Nous avons remarqué que la part du revenu agricole en espèces qu'il faut affecter aux machines agricoles (frais d'exploitation des machines et dépréciation) a sensiblement augmenté. En Saskatchewan, cette proportion, inférieure à 20 p. 100 au cours de la période qui a suivi immédiatement la guerre, s'est élevée en moyenne à 32 p. 100 dans la période de 1955-1959. Remarquons aussi que le revenu n'a pas été suffisant pour maintenir le stock d'instruments aratoires, bien qu'en Saskatchewan, au cours de 1959, un cinquième du revenu agricole en espèces, disponible après déduction des dépenses d'exploitation agricole, ait été consacré à l'achat de machines agricoles, la seconde parmi les proportions importantes des années d'après-guerre.

Les conséquences du revenu agricole considérablement réduit et de l'augmentation des prix des machines agricoles ont été l'objet de vives inquiétudes, puisqu'il n'y a pas d'industrie de nos jours qui puisse longtemps assurer la production d'une façon efficace si ses moyens d'action vont s'amenuisant et ne se régénèrent pas à un rythme suffisant.

Il est évident que, depuis 1954, il y a eu une dégradation très marquée des conditions du marché des instruments et du matériel agricoles dans l'Ouest canadien. La valeur estimative du stock d'instruments aratoires a diminué en l'espace de cinq ans (1954-1959), de 166 millions de dollars, pour ce qui est des provinces des Prairies, et de 93 millions, pour la Saskatchewan à elle seule. On estime aussi que, en Saskatchewan, l'âge des tracteurs a augmenté d'une façon alarmante; il était de 7.5 ans, en 1956, et de 9.5 ans, en 1960. L'âge moyen estimatif des moissonneuses-batteuses, dans la province, est passé de 7.9 ans à 9.7 ans, au cours de la même période. Il est évident que les ventes de machines agricoles ont été très au-dessous du niveau de remplacement. Un autre indice de cela est qu'il faudrait 27 ans pour remplacer le stock actuel de tracteurs et 30 ans pour remplacer celui des moissonneuses-batteuses, si l'on s'en tient à la moyenne des ventes annuelles depuis 1956.